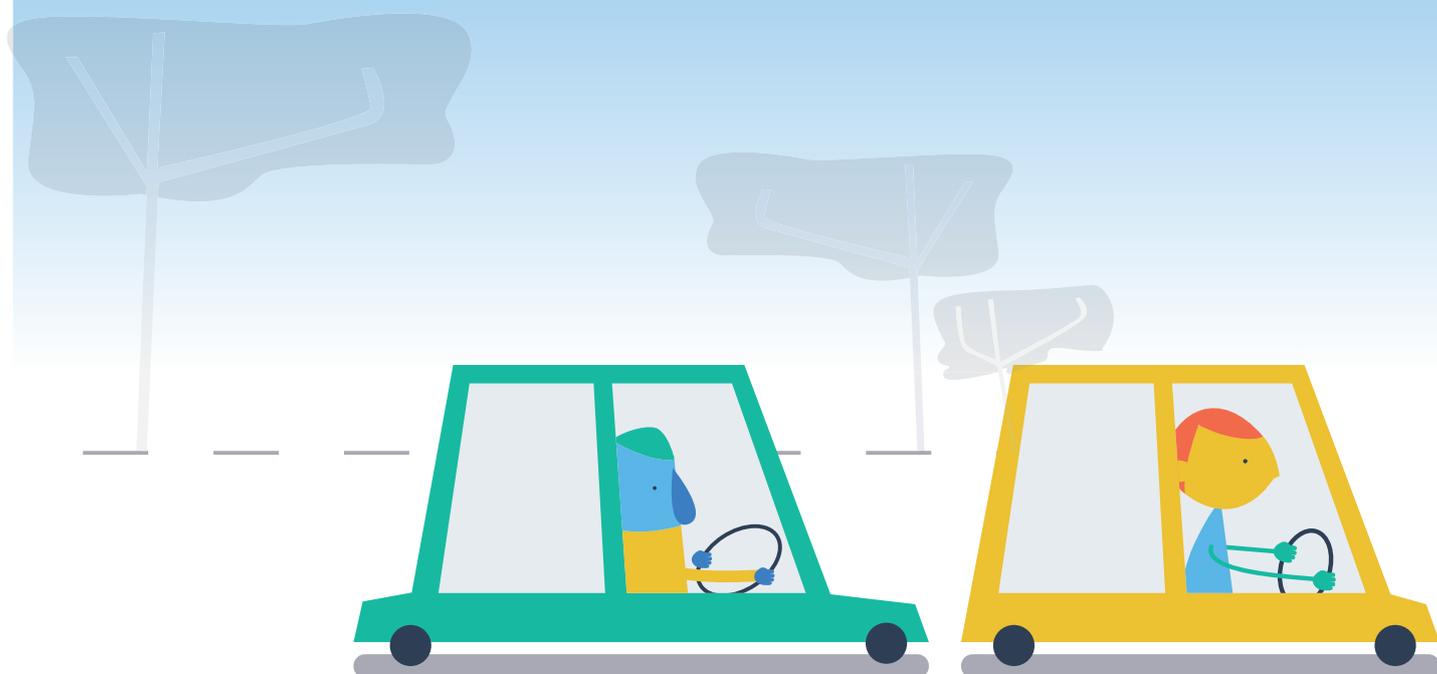


DOSSIER DE PRESSE



Résultats de l'Observatoire **sanef** des comportements

Quatrième édition - Juillet 2015

SOMMAIRE

- P3 — PRÉSENTATION
- P4 — QUELLE ÉVOLUTION DES COMPORTEMENTS SUR AUTOROUTE ?
Amélioration de la sécurité des clients en 2014
- P5 — AU POINT MORT : LES COMPORTEMENTS À RISQUE AUSSI FRÉQUENTS EN 2015 QU'EN 2012
Une vitesse moyenne sur autoroute inchangée
Des excès de vitesse constants entre 2012 et 2015
- P6 — PARTAGE DE L'AUTOROUTE : L'OCCUPATION DES VOIES TOUJOURS MAL ADAPTÉE
- P7 — LES CLIGNOTANTS S'OUBLIENT À NOUVEAU EN 2015
- P8 — DU MIEUX POUR LE RESPECT DES DISTANCES SUR LA VOIE DE GAUCHE
- P9 — L'OBSERVATOIRE **sanef** DES COMPORTEMENTS "TÉLÉPHONE AU VOLANT"
Un usage réglementé
Méthodologie
Au moins 4 % des automobilistes en infraction
- P11 — L'OBSERVATOIRE **sanef** DES COMPORTEMENTS "TUNNELS"
Méthodologie et moyens de l'étude
Constats
- P12 — CONCLUSIONS
- P13 — RAPPEL DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ SUR AUTOROUTE
- P14 — À PROPOS DU **groupe sanef**



PRÉSENTATION

L'été approche et, comme chaque année, des millions d'automobilistes prendront bientôt la route vers leurs destinations estivales. À cette occasion, le **groupe sanef** publie les conclusions de son Observatoire des Comportements sur Autoroute 2015. Pour cette quatrième édition, le **groupe sanef** présente le résultat des observations menées en 2015, ainsi que 2 études complémentaires portant sur l'usage du téléphone au volant et la sécurité dans les tunnels.



L'Observatoire sanef des comportements sur autoroute : une étude scientifique menée chaque année depuis 2012

En 2012, le **groupe sanef** créait l'Observatoire **sanef** avec le concours du CEREMA (Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) ayant une expertise reconnue sur les problématiques liées aux déplacements. L'étude réalisée dans le cadre de cet observatoire avait permis d'obtenir des mesures scientifiques relatives aux comportements à risque sur autoroute.

Les comportements à risque demeurant un enjeu majeur de la sécurité routière, l'Observatoire **sanef** s'intéresse à des sujets précis : occupation des voies, usage du clignotant, comportements en zones de travaux. Ces résultats ont ainsi permis de mieux appréhender et comprendre ces conduites dangereuses, afin de mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation ciblées.

En 2015, le **groupe sanef** a choisi de compléter ces recherches par 2 observatoires spécifiques dédiés à l'utilisation des téléphones portables en situation de conduite sur autoroute, et à la conduite en tunnel.

QUELLE ÉVOLUTION DES COMPORTEMENTS SUR AUTOROUTE ?

Amélioration de la sécurité des clients en 2014

SÉCURITÉ SUR AUTOROUTE : QUELQUES CHIFFRES CLÉS

Au niveau national :

L'autoroute est
5 fois
plus sûre que la
route

Le nombre de tués
a baissé de
58 %
depuis 2002

Les chiffres de la sécurité sur les autoroutes du **groupe sanef** ont toujours suivi la tendance nationale à l'amélioration. Entre 2012 et 2014 la sécurité des clients s'est améliorée sur les autoroutes du groupe. Le nombre total d'accidents a baissé de 13% tout comme le nombre d'accidents mortels.

AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ

La sécurité sur autoroute s'est améliorée grâce :

- Aux progrès réalisés sur nos infrastructures ;
- Aux investissements et au développement de nos moyens d'information ;
- Aux évolutions réglementaires ;
- À la meilleure sécurité tant passive qu'active des véhicules

Cependant, un long chemin reste encore à parcourir afin de modifier durablement les comportements.

AU POINT MORT : LES COMPORTEMENTS À RISQUE AUSSI FRÉQUENTS EN 2015 QU'EN 2012

L'Observatoire **sanef** permet de faire le point sur les principaux comportements à risque : le non-respect des distances de sécurité, l'oubli du clignotant, l'utilisation abusive des voies de dépassement et les excès de vitesse.

En 2015, les chiffres montrent une stagnation : après plusieurs années d'amélioration, nous sommes revenus aux statistiques de 2012.

Une vitesse moyenne sur autoroute inchangée

Les vitesses moyennes et les taux de dépassement de la limite réglementaire demeurent un sujet important. L'Observatoire **sanef** permet de compléter les informations délivrées par l'ASFA (Association française des sociétés d'autoroutes) qui réalise régulièrement des observations du même type.

VITESSE	2012	2013	2014	2015
Vitesse moyenne sur les 3 voies	127 km/h	127 km/h	127 km/h	127 km/h
> 130 km/h	37 %	39 %	36 %	37%
> 150 km/h	3 %	3 %	3 %	3%

Les résultats de la première étude de l'Observatoire **sanef** des comportements sur autoroute réalisée en 2012, avaient montré que la vitesse moyenne des véhicules légers s'établissait à 127 km/h, très proche de la limite réglementaire. Depuis, on ne constate pas de modification des comportements en matière de vitesse sur autoroute.

La connaissance de la position des radars fixes, le progrès des équipements embarqués, l'utilisation d'un régulateur de vitesse, d'un localisateur GPS qui signale les zones à risque et les dépassements de la vitesse autorisée, expliquent en partie ce constat.

Si en termes de sécurité routière, l'enjeu de la vitesse sur autoroute est moins fort qu'il y a 10 ans, elle reste un sujet important.

En 2011, la vitesse excessive causait 1 accident mortel sur 10 alors que ce facteur était à l'origine d'1/3 des décès en 2002.

Des excès de vitesse constants entre 2012 et 2015

L'Observatoire **sanef** révèle un niveau d'infractions quasi identique cette année : 37 % contre 36 % en 2014. Plus préoccupant : comme les années précédentes, 3 % des automobilistes roulent encore au-dessus de 150 km/h.



Retrouvez
la bonne pratique
avec Margot Lafitte
sur la vitesse

PARTAGE DE L'AUTOROUTE : L'OCCUPATION DES VOIES TOUJOURS MAL ADAPTÉE

RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES À RESPECTER :

- Les conducteurs doivent rouler sur la voie de droite lorsque celle-ci est libre ;
- L'occupation de la voie centrale peut induire pour les autres conducteurs des comportements dangereux comme le dépassement par la droite et des manœuvres de dépassement plus délicates ;
- Déboîter sur deux voies présente des risques en raison des problèmes de visibilité et d'angles morts.



Même si rester sur la voie du milieu peut sembler plus confortable aux conducteurs, cette attitude reste inadaptée et peut induire des comportements dangereux de la part des autres automobilistes.

Depuis 2012, l'Observatoire **sanef** montre que plus d'1 véhicule sur 3 circule sur la voie du milieu alors que celle de droite est libre.

Le **groupe sanef** a croisé les données avec l'indicateur mesurant la part des conducteurs qui auraient pu rouler sur la voie de droite. Il recouvre les clients circulant sur la voie du milieu alors que la distance qui les sépare du véhicule devant eux est suffisante pour se rabattre en toute sécurité.

Ils sont ainsi 37 % (36 % en 2014) à occuper de manière abusive la voie centrale, soit plus d'1 conducteur sur 3.

En outre, 22 % restent sur la voie la plus à gauche et laissent les 2 autres voies libres bien qu'ils pourraient se rabattre.

NON RABATTEMENT

Utilisation abusive
de la voie du milieu

2012

36 %

2013

36 %

2014

36 %

2015

37%

Malgré la campagne sécurité du **groupe sanef** menée entre octobre 2013 et mars 2014, le positionnement des véhicules sur une autoroute à 3 voies est très fréquemment inadapté.

Ce phénomène perdure, et il est même accentué la nuit : plus d'1 véhicule sur 2 ne se rabat pas sur la voie de droite alors qu'il en a la possibilité. Ce comportement engendre des conduites à risque, comme le dépassement par la droite par exemple.

LES CLIGNOTANTS S'OUBLIENT À NOUVEAU EN 2015

En 2012, l'Observatoire **sanef** permettait pour la première fois d'évaluer le nombre de conducteurs utilisant correctement le clignotant. Obligatoire, il est un élément de sécurité essentiel car il permet de signaler tout changement de file.

Partager l'autoroute, c'est non seulement respecter les distances de sécurité et rouler sur la voie de droite lorsqu'elle est libre, mais c'est aussi signaler aux autres conducteurs ses changements de direction.

CLIGNOTEZ!
Indicate! Blinker!

sanef

Les conclusions de l'Observatoire **sanef** 2012 et 2013 avaient incité le groupe à mener une campagne de sensibilisation sur ce sujet. Suite à quoi, en 2014, plus de la moitié des conducteurs (56 %) se servaient désormais du clignotant lors des manœuvres de rabattement, et 3/4 lors des dépassements.

Si ces études 2014 avaient confirmé une nette amélioration de l'usage du clignotant, cette année les chiffres sont revenus à ceux de 2012 et 2013 : 35 % des automobilistes ne l'utilisent pas pour dépasser, et 59 % non plus pour se rabattre.

NON-USAGE DU CLIGNOTANT	2012	2013	2014	2015
Dépassement	35 %	33 %	28 %	35 %
Rabattement	59 %	61 %	41 %	59 %

Les chiffres observés en 2015 sont à la fois alarmants et instructifs : les initiatives de sensibilisation ont un effet positif sur les conducteurs, mais les mauvaises habitudes reviennent vite. Sans campagne sur le clignotant en 2015, on observe un relâchement des bonnes pratiques. Modifier durablement les comportements des automobilistes est un travail de longue haleine, et il est essentiel de rappeler l'importance de cet élément de sécurité : le clignotant est nécessaire et obligatoire, à la fois pour dépasser et pour se rabattre.



**Retrouvez
la bonne pratique
avec Margot Lafitte
sur le dépassement**

DU MIEUX POUR LE RESPECT DES DISTANCES SUR LA VOIE DE GAUCHE

Les conducteurs respectent les inter-distances s'ils laissent une distance d'au moins 2 secondes, soit une centaine de mètres, avec le véhicule qui les précède.

Dès 2012, l'Observatoire **sanef** avait révélé qu'1 conducteur sur 4 roulait trop près du véhicule le précédant. Ce comportement est particulièrement dangereux, car si un événement imprévu survient dans ces conditions, il est quasiment impossible d'éviter l'accident. Or la moitié des accidents mortels sur autoroute impliquent plusieurs véhicules.

DISTANCES DE SÉCURITÉ < 2 SECONDES

	2012	2013	2014	2015
Voie de droite	18 %	17 %	16 %	17 %
Voie du milieu	32 %	28 %	28 %	29 %
Voie de gauche	30 %	18 %	21 %	16 %

Suite aux résultats de l'Observatoire 2012 sur le non respect des inter-distances, le **groupe sanef** avait réalisé une campagne de communication ciblée sur cette problématique.

Les chiffres 2013 et 2014 avaient alors montré un net progrès du respect des distances de sécurité, et ce, toutes voies confondues. En 2015, cette amélioration se poursuit sur la voie de gauche. C'est pourquoi, le **groupe sanef** a décidé de mettre en œuvre une nouvelle action de sensibilisation portant sur cette thématique en 2016, afin de capitaliser sur ces résultats positifs et de contribuer à les maintenir.



Retrouvez la bonne pratique avec Margot Lafitte sur les interdistances



"TÉLÉPHONE AU VOLANT"

Pour faire le point sur un comportement dangereux et de plus en plus répandu

Nouveauté 2015, l'Observatoire **sanef** des comportements s'intéresse à la thématique du "Téléphone au volant". Les observations ont permis cette année de faire la lumière sur un comportement à risque particulièrement fréquent et à l'origine de nombreux accidents.

D'après l'étude réalisée par l'ASFA en juin 2014 :

- 55 % des personnes interrogées reconnaissent téléphoner en conduisant ;
- 34 % déclarent lire leurs mails et leurs SMS ;
- 17,5 % déclarent envoyer des SMS ou des mails en conduisant, et ce chiffre monte jusqu'à 30% pour les 18-35 ans.

Source : ASFA - Rapport d'étude sur l'utilisation des téléphones portables sur le réseau autoroutier – Juin 2014

Un usage réglementé

L'utilisation du téléphone au volant est cause d'insécurité routière. En effet, quel que soit son mode d'utilisation, il dégrade le niveau d'attention du conducteur et augmente sensiblement le risque d'accident. Bien que son usage soit réglementé par le Code de la route, les automobilistes continuent de passer ou de répondre à leurs appels en conduisant.

Le Code de la route précise que :
«L'usage d'un téléphone tenu en main par le conducteur d'un véhicule en circulation est interdit.»

Le conducteur s'expose à 135 € d'amende et à un retrait de 3 points sur son permis de conduire

Méthodologie

C'est afin de mesurer ce comportement et d'en améliorer la compréhension, que le **groupe sanef** a décidé de réaliser cette nouvelle étude sur son réseau.

Les méthodes et indicateurs retenus sont :

- Observation réalisée par des agents du Cerema se déplaçant dans un véhicule (la mise en œuvre d'un observatoire en bord de voies s'étant révélée inadaptée) ;
- L'indicateur de comportement retenu est la proportion de conducteurs ayant un téléphone tenu en main visible depuis le véhicule du Cerema ;
- Constat réalisé en plein trafic sur une portion de l'A13 (70 000 véhicules/jour), dans les deux sens ;
- 3 matinées de comptage afin de garantir une bonne observation.

Au moins 4 % des automobilistes en infraction

L'Observatoire **sanef** "Téléphone au volant" 2015 a révélé que 40 conducteurs sur 1000 utilisent leur téléphone de manière visible, c'est à dire en le portant à l'oreille. Sur la section où cette observation a été réalisée, cela représente 2 800 conducteurs tenant leur téléphone en main chaque jour. **Sur cette portion de 70 000 véhicules/jour, potentiellement, ce sont 2 800 conducteurs qui conduisent chaque jour avec le téléphone à la main.**

De plus, il faut considérer ce résultat comme un "minimum". En effet, l'observation en immersion dans le trafic ne permet pas de prendre en compte les utilisations de téléphone lorsqu'il est en position basse, sur les genoux, par exemple, pour rédiger des SMS ou des mails.

Selon les chiffres du ministère de l'intérieur, près d'1 accident sur 10 est lié à l'usage du téléphone au volant.

Parce qu'il détourne l'attention du conducteur, il modifie considérablement son attitude :

- Il contrôle beaucoup moins ses rétroviseurs ;
- Il ne tient pas correctement sa trajectoire ;
- Il porte peu d'attention à son entourage proche (signalisations, autres véhicules, etc.) ;
- Ses temps de réaction augmentent fortement.

Et ces comportements sont les mêmes qu'il s'agisse de téléphoner avec ou sans kit mains libres. Ils sont en outre démultipliés en cas de rédaction de mails ou de SMS.

Face à la dangerosité de ce comportement à risque, le **groupe sanef** a mis en oeuvre une campagne de communication sur le sujet auprès de ses clients entre janvier et juin 2015.





L'OBSERVATOIRE **sanef** DES COMPORTEMENTS "TUNNELS"

Etudier les comportements des conducteurs dans ces infrastructures particulières

La conduite en tunnel est particulière, elle a ses propres règles et spécificités. C'est pourquoi, le **groupe sanef** s'est intéressé aux comportements de ses clients dans ces infrastructures.

Le réseau du groupe compte plusieurs tunnels importants par leurs dimensions, comme ceux de l'autoroute A14, ou par leur trafic, comme le SE BPNL (Société d'Exploitation du Périphérique Nord de Lyon) ou le tunnel de Roissy (constitué d'une succession de pistes de l'aéroport).

Pour la 1^{ère} fois, le comportement des conducteurs a fait l'objet d'une étude scientifique sur 3 éléments de sécurité essentiels :

- La vitesse ;
- Les distances de sécurité ;
- L'allumage des feux de croisement.

Méthodologie et moyens de l'étude

Afin de mener à bien cette nouvelle étude, le **groupe sanef** a réalisé ces observations dans les conditions suivantes :

- Tunnel de l'A14 ;
- Observation pendant 1 semaine, soit 105 000 véhicules observés ;
- Croisement des données entre 2 caméras de surveillance du tunnel et une station de comptage ;
- Zone avec une vitesse réglementée à 90 km/h.

Constats

Une vitesse réglementaire mal respectée

52% des véhicules légers sont en excès de vitesse, et 26% roulent même à plus de 100 km/h, et 11% à plus de 110 km/h.

Les distances de sécurité :

- 32 % des véhicules légers ne respectent pas les distances de sécurité ;
- C'est également le cas de 20 % des poids-lourds ;
- 14 % des véhicules légers cumulent le trop vite et le trop près.

L'utilisation des feux pas toujours respectée non plus

La réglementation impose l'utilisation des feux de croisement dans ces ouvrages. Or 13 % des véhicules n'allument pas leurs feux de croisement sous le tunnel. Ils sont soit éteints, soit en feux de position.

Les résultats sont alarmants. En effet, ces infrastructures sont des endroits confinés où le respect des vitesses et des distances de sécurité est indispensable pour garantir la sécurité de tous. Le non-respect de ces règles élémentaires peut avoir des conséquences catastrophiques, notamment en cas d'incendie.

Fort de ce constat, le **groupe sanef** sensibilise les conducteurs à l'importance du respect des règles de sécurité sous les tunnels avec la réalisation de 2 clips dédiés sur son site autorouteacademie.com, module d'aide et de perfectionnement de la conduite.



**Retrouvez
le clip Autoroute
Académie
saison 4**

CONCLUSIONS



Mauvaise occupation des voies de circulation, non-usage du clignotant, distances de sécurité mal respectées, utilisation du téléphone en conduisant... tous ces comportements sont susceptibles de mettre en danger les conducteurs sur l'autoroute. Ils ont souvent pour origine la simple distraction ou l'imprudence, mais leurs conséquences peuvent être dramatiques. Les dispositifs de répression s'appliquant difficilement face à ces conduites inadaptées, c'est donc à la sensibilisation et à la prévention qu'il faut œuvrer.

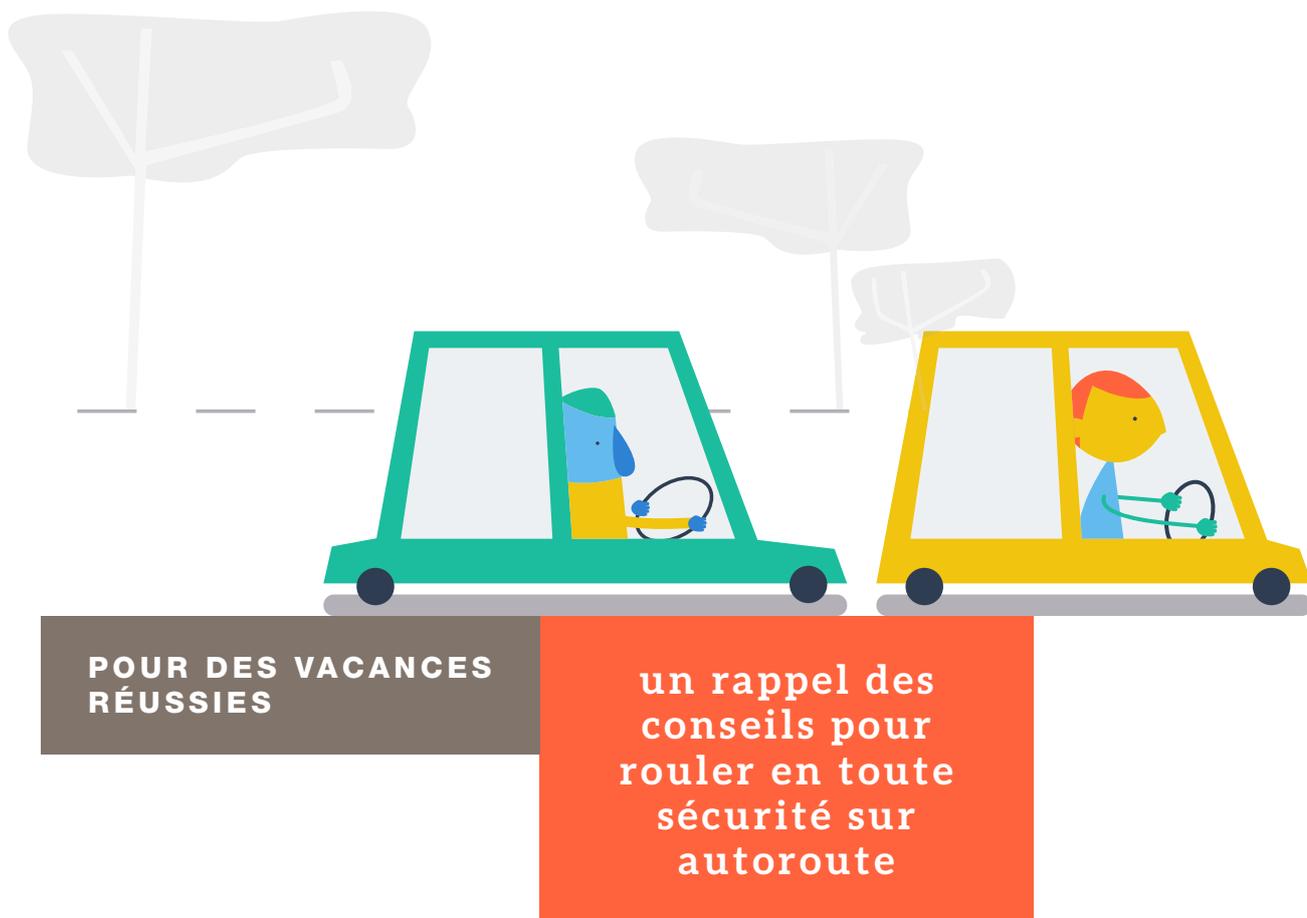
En 2012, le **groupe sanef** a créé l'Observatoire des Comportements sur Autoroute qui mesure ces comportements dits "à risque". Jusque là, seules la vitesse et les distances de sécurité avaient été observées de manière concrète. Désormais, chaque année, l'Observatoire **sanef** collecte des données tangibles et statistiques sur des problématiques moins connues.

Grâce à cette étude annuelle, le **groupe sanef** est en mesure de mieux comprendre les comportements dangereux, et ainsi agir contre. Il peut alors mettre en œuvre des actions de sensibilisation ciblées à destination de ses clients. Les campagnes "GARDEZ VOS DISTANCES !", "CLIGNOTEZ !" avaient ainsi porté leurs fruits : les chiffres des observatoires 2013 et 2014 avaient montré de nettes améliorations en matière de respect des distances de sécurité et d'usage du clignotant.

Parallèlement à ces campagnes, le **groupe sanef** mène toute l'année des actions de sensibilisation sur le terrain, au plus proche de ses clients, pour faire évoluer les comportements :

- Sur les aires de services, avec des opérations sur l'hypovigilance au moment des départs en vacances, sur les bons comportements en période hivernale, etc.
- En collaboration avec les Préfectures et les forces de l'ordre, en organisant par exemple des opérations conjointes d'alternative à la sanction ;
- Au cœur d'entreprises engagées pour la sécurité routières qui bordent nos réseaux (PSA, WTO logistics, Esso, etc.).

Si la fréquence et l'importance de ces comportements dangereux perdurent, l'efficacité des initiatives de sensibilisation menées en 2013 et 2014 conforte le groupe dans le bienfondé de sa démarche. C'est pourquoi, le **groupe sanef** a réalisé une nouvelle campagne "COUPEZ VOTRE TELEPHONE" cette année, et continue à mettre en œuvre des opérations de sécurité adaptées et ciblées, définies grâce aux résultats scientifiques obtenus chaque année par l'Observatoire **sanef** des comportements. Grâce à ces initiatives, le **groupe sanef** contribue à rendre l'autoroute plus agréable et plus sûre.



**POUR DES VACANCES
RÉUSSIES**

**un rappel des
conseils pour
rouler en toute
sécurité sur
autoroute**

Avant de partir

- Partir reposé sans déficit de sommeil.
- Prendre un repas léger et ne pas consommer d'alcool et de drogues.
- Vérifier que le traitement médical en cours soit compatible avec la conduite.
- Vérifier l'état du véhicule.
- Vérifier l'arrimage du chargement (coffres de toit, caravane, remorques...).
- Vérifier les conditions de circulation et les prévisions de trafic.

Durant le trajet

- Faire une pause dès les premiers signes de fatigue, le conducteur rencontre une aire aménagée toutes les 10 minutes sur autoroute.
- Adapter la vitesse au trafic et aux conditions météo.
- Respecter une distance de sécurité suffisante avec le véhicule qui précède.
- Signaler les manœuvres de dépassement.
- Ne pas occuper la voie centrale lorsque la voie de droite est libre.
- Ne pas circuler sur la bande d'urgence en cas de bouchon.

À PROPOS DU **groupe sanef**

sanef est un groupe gestionnaire d'autoroutes et un opérateur de services.

sanef fait partie du groupe **abertis**, premier opérateur mondial de gestion d'autoroutes et de télécommunications. Le **groupe sanef** exploite directement 1 929 km d'autoroutes, principalement en Normandie, dans le Nord et l'Est de la France. Le groupe emploie 3 500 personnes. Le total de ses revenus a atteint 1,623 milliard d'euros en 2014.

Principales filiales : **sapn, eurotoll, Bip&Go.**

www.sanef.com

CONTACTS PRESSE

sanef

Anne-Sophie Viennot
Direction de la communication
Chargée de communication – Réseau Nord
Tél : 03.44.63.72.11
Mail : anne-sophie.viennot@sanef.com

Sine Nomine

Erika Chapelain
Consultante
Tél : 06.25.29.62.06
Mail : erikachapelain@sinenomine.fr

Stéphane Cloutour
Consultant
Tél : 06.89.77.16.64
Mail : stephane.cloutour@sinenomine.fr